

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

- 1 Avis important — 2. Procès-verbal de la séance du Comité de la F. S. B. — 3. M. le Docteur Dusart, à Liège. — 4. La F. S. B. à Namur. — 5. Charité catholique. — 6. Origine des Religions. — 7. Bibliographie. 8. Nouvelles. — 9. Propagande.
-

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marçq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon*, *Deveux*, *Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin*, *Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; *Secrétariat*, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset*, *L. Wathelet*, *O. Houart*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Cercle central Spirite, de Liège, fondée en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. Bibliothèque, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17. QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1.00.



ETRANGER
par an, fr. 2 00.

SOMMAIRE :

- 1 Avis important — 2. Procès-verbal de la séance du Comité de la F. S. B. — 3. M. le Docteur Dusart, à Liège. — 4. La F. S. B. à Namur. — 5. Charité catholique. — 6. Origine des Religions. — 7. Bibliographie. 8. Nouvelles. — 9. Propagande

AVIS

Pour nous conformer au règlement de l'administration des postes qui doit assurer le service des abonnements en 1908, nous prions nos abonnés de faire bon accueil à la quittance qui leur sera présentée par l'administration dans le courant de décembre.

Cours de Spiritisme

Nous informons les personnes qui veulent suivre les cours de Spiritisme, que ceux-ci s'ouvriront dans le courant de décembre.

Les personnes inscrites seront informées par carte du jour et de l'heure,

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 Décembre au Secrétariat, quai sur-Meuse, 17. Seront seules admises à suivre les cours les personnes qui auront rempli les formalités d'inscription.

Procès-Verbal de la Séance du Comité de la F. S. B.

Le Comité de la Fédération Nationale s'est réuni à Bruxelles (Brasserie Flamande) le 10 Novembre, à 2 h. 1/4, sous la Présidence de M. le Chevalier Le Clément de St-Marq.

Étaient présents :

MM. Fraikin, Houart, Moret, Quinet, Pierrard, Arsouze et Van Geebergen.

M. Beyns empêché, s'était fait représenter par M. Flaam.

Le Président aborde de suite l'ordre du jour.

Il rend compte de l'accueil touchant et fraternel qu'il a reçu de nos frères de France lors de sa récente conférence à Paris. Il dit le grand désir qui anime ces frères de resserrer les liens entre les spirites de France et de Belgique et la mesure gracieuse que la Société A. Kardec a prise à notre égard : Tout spirite belge muni de la carte fédérale sera admis, lors de son passage à Paris, aux séances de ce Cercle.

On a envisagé ensuite la création d'une Fédération Nationale Française, mais les distances énormes entre Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, rend ce projet difficile, sinon impossible. Il sera bon toutefois d'émettre un vœu à cet égard et de demander sur ce point une note à nos journaux.

L'assemblée entend ensuite M. le Trésorier Houard nous donner in-globo l'état de nos finances, celles-ci accusent un état prospère. Toutefois, ne trouvant pas le temps de vérifier le détail, M. le Président charge la Fédération Liégeoise de désigner deux commissaires pour procéder à cet examen et donner décharge à notre Trésorier. Il avait été décidé dans la dernière assemblée du Comité de faire imprimer quatre brochures de propagande. Deux de celles-ci : Conférence de M. Dusart, le Débat Spirite, sont achevées. Elles seront distribuées aux conférences par les soins des Comités de Liège et de Charleroi. Le Comité décide que le chiffre de ces brochures sera porté à 3.000. Il reste entre les mains du Secrétaire 350 exemplaires du C.R. du Congrès, ils seront répartis comme suit : 100 à Liège, 100 à Charleroi, 50 à Bruxelles, 50 à Mons, 50 pour les archives. Le petit tract intitulé « Consolations » sera mis sous presse incessamment, il en sera fait un premier tirage de 10.000.

L'ordre du jour appelle la discussion du programme du Congrès de 1908 à Liège. La Fédération Liégeoise fêtant un triple

anniversaire se charge d'adresser des invitations aux spirites des pays limitrophes : France, Hollande, Allemagne. Il y aura cortège avec drapeau et musique à l'arrivée des congressistes. Le dimanche matin, à 10 heures, il y aura séance plénière, discours d'ouverture, réception des étrangers, à 1 heure, grand banquet démocratique. Le Comité décide de tenir simultanément les séances des Sections le dimanche après-midi et le lundi matin, dans le même local, mais dans des salles contiguës. M. Fraikin propose que le syllabus des travaux, à l'examen, soit publié à l'avance permettant ainsi à chacun, l'étude générale des divers points.

Pour le travail des Sections, le Comité décide la mise à l'étude des points suivants :

I. SECTION DE PROPAGANDE

A) *Conférence*. — Organisation des projections lumineuses, observations et propositions, obligation pour les groupes d'organiser des causeries dans le rayon de leur action.

B) *Cours publics*. — Rapports sur les cours organisés, éventuellement propositions nouvelles. Rapport de la Fédération de Liège sur les cours d'enfants.

Examen de la question suivante : Des parents spirites en nombre suffisant ne peuvent-ils réclamer dans les écoles publiques, l'enseignement spirite comme un enseignement religieux pour leurs enfants.

Proposition Arsouze : Cours pour femmes.

Proposition Moret : Procédés de propagande personnelle.

C) *Presse*. — Rapports des Comités de réponse aux journaux, propositions en vue de donner plus d'activité éventuelle à ces réponses.

D) *Brochures*. — Méthode de propagande, distribution aux conférences, aux enterrements spirites, etc. Espèces de brochures à distribuer.

E) *Bibliothèques*. — Formation. Renseignement à donner concernant les subsides que la Fédération Nationale accorde. Prêts de livres. Caution.

II. SECTION DE PERFECTIONNEMENT

A) Encouragement à la culture médianimique. Emulations ?

Cercles de développement ouverts au public : un par semaine par exemple.

B) Organisation de séances de constatation scientifique avec des médiums à effets physiques (Delooze de Linkebeeck).

C) Exposé détaillé des procédés de contrôle pour chaque espèce de médiumnité : a) Contrôle de la sincérité du médium observations sur les abus du tabac et de l'alcool chez les médiums ; b) Contrôle de la sincérité des esprits.

D) Commission de récolement : Méthode d'organisation, méthode de travail, collaboration de tous les groupes spirites et de tous les spirites isolés du pays.

E) Organisation d'une Commission centrale de vérification de l'identité des esprits qui se communiquent dans toutes les séances du pays.

P) Moyens de porter à la connaissance du public, les résultats les plus intéressants obtenus de nos séances. De la mise en pratique de ces moyens et des encouragements à y donner

G) Du travail d'étude théorique dans les divers groupements, conseils, méthodes à suivre, points sur lesquels il importe que les recherches soient dirigées.

H) De la préparation aux Congrès annuels. Méthode d'examen du programme dans les Fédérations locales et les groupes particuliers.

SÉANCE PLÉNIÈRE FINALE

1° Rapport sur les faits constatés pendant l'année ;

2° Compte-rendu des séances d'E. Paladino à Anvers;

3° Vœux proposés par les Sections;

4° Vœu concernant la formation de Fédérations Spirites Nationales dans tous les pays du monde. Vœu transmis à la presse spirite universelle.

Les membres se proposent de convoquer les Comités locaux pour l'étude de ce vaste programme.

M. Arsouze interpelle M. le président sur les séances à projections. M. Le Clément répond qu'il serait préférable de surseoir à tout achat d'appareil et de louer celui-ci pour les quelques conférences qui auront lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 1/2.

Le Secrétaire, J.VAN GEEBERGEN.

M. le Docteur DUSART à Liège

C'est devant un public de plus de 600 personnes qu'a eu lieu le 11 novembre dans les splendides Salons des Comte de Méan, la conférence de M. le docteur Dusart. Le sujet qu'il avait choisi *l'Identité des Esprits est-elle scientifiquement prouvée ?* a été traité avec beaucoup d'ampleur et de clarté.

L'orateur avec un accent chaud, plein de conviction, qu'il a communiquée à son auditoire, a fait le récit des faits et des expériences qui lui ont permis de faire la constatation de la survivance de l'âme et de sa manifestation après la mort.

Le Dr Dusart est un des favorisés, un chercheur méthodique et patient ; aussi les esprits de l'espace l'ont comblé en quelque sorte, car ils lui ont permis pendant une longue suite d'années, de pouvoir étudier les diverses médiumnités et de contrôler d'une façon certaine l'identité des esprits qui se sont communiqués pendant ses expériences.

Aussi sa conférence a-t-elle été des plus intéressantes pour le plus grand nombre des assistants qui, pour la première fois, entendaient parler du Spiritisme.

La place nous manque pour la reproduire en entier, tel que va le faire notre confrère *le Messenger*. de Liège, dans son numéro du 1^{er} décembre, avec le portrait du conférencier. Nous avons l'espoir qu'elle paraîtra en brochure que nous distribuerons à nos lecteurs.

La conférence du 11 novembre ajoutera une nouvelle page aux annales de la Fédération spirite de Liège ; elle nous a fait revivre les heures trop courtes où les Léon Denis, les Gabriel Delanne, les Jules Gaillard, les Le Clément de Saint-Marcq, venaient se faire entendre parmi nous pour y semer le bon grain qui déjà germe et pousse et dont nous récolterons les fruits l'an prochain au Congrès spirite de Liège, où les Spiritistes d'Allemagne, de France et de Hollande apporteront leur concours précieux à nos travaux.

Nous adressons à M. le docteur Dusart nos plus vifs remerciements, ils sont d'autant plus sincères que nous comprenons que ce vaillant pionnier de la science spirite s'est imposé un très grand sacrifice en s'astreignant, vu son âge avancé, aux fatigues d'un aussi long voyage, pour venir à Liège défendre la cause spirite.

Inlassable, après la conférence, ce vieillard de 70 ans, qu'aucune fatigue ne semble atteindre lorsqu'il parle du Spiritisme, a fait devant un groupe d'amis qui étaient venus le saluer, le récit des matérialisations d'esprits dont il a été témoin à Paris en 1906.

C'est un succès pour les Spiritistes liégeois et un nouvel élan donné à nos idées qui s'accuse par de nombreuses inscriptions pour les cours de Spiritisme.

G. ARSOUZE

La Fédération Spirite Belge à Namur

M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq devait donner le 11 novembre une conférence au Kursaal de Namur. Par suite du brouillard, le train d'Anvers a manqué la correspondance à Bruxelles, il fut donc impossible à notre Président d'arriver à temps. Au reçu du télégramme, que faire ? car plus de 500 personnes avaient répondu à l'invitation des spiritistes namurois.

Le Secrétaire de la F. S. B. qui se trouvait dans la salle comprit que ce contretemps pouvait être interprété comme une reculade de la part des Spiritistes et pouvait porter un coup fatal à nos idées.

Aussi, sans hésitation aucune, s'est-il présenté ; il a fait une conférence qu'il n'avait nullement préparée. Pendant une heure, M. Van Geerbergen a parlé du Spiritisme devant un public attentif qui l'écouta sans manifester aucun ennui.

A la fin de cette improvisation, l'auditoire, par ses applaudissements, rendit un hommage mérité au dévoué conférencier.

Nous adressons à notre frère Van Geerbergen, nos plus vives félicitations pour le dévouement qu'il a apporté dans cette occasion à la cause spirite. Comme notre Président ne manque jamais à sa parole, les Namurois y auront gagné une conférence. M. Le Clément, dans quelques semaines, prendra la parole à Namur.

G. Arsouze.

CHARITÉ CATHOLIQUE

Le bon *Bulletin paroissial de Lize St-Joseph*, n° 17, malmène quelque peu la *Revue mensuelle de l'enseignement du nouveau*

Spiritualisme, l'Auréole de la Conscience, et qualifie de vrai galimatias, sottises, folle conception, cette œuvre « d'un inconscient » plus embrouillée à son avis que la doctrine catholique, puisqu'il n'y comprend rien du tout, et, par erreur voulue ou non, il attribue cela au spiritisme qu'il trouve inepte et immoral, alors que le chef de ce groupement a déclaré officiellement ne plus être spirite. N'approuvant pas cette nouvelle théorie spiritualiste, je laisse à son auteur le soin de la défendre, mais je proteste contre la solidarité que le *Bulletin* nous attribue, à propos de cette œuvre.

Le *Bulletin* dit aussi qu'un chrétien ne peut se faire soigner par un spirite. Croyez-vous réellement ce que vous dites et, avant de donner cette affirmation, avez-vous réfléchi que les Scribes et Pharisiens ont tenu le même langage à l'égard de Jésus, pratiquant la méthode guérissante par l'imposition des mains sur la partie malade ? Vous savez bien, n'est-ce pas, qu'il n'a jamais dit : Vous ferez des petites bouteilles comme ceci..., des pilules comme cela..., religieuses ou autres ? Non ! il guérissait sans médicament aucun et disait à ses disciples : « Allez et guérissez les malades, faites comme moi, ayez la foi, elle transporte les montagnes ! » Vous le négligez cet enseignement là et pour cause : A quoi bon se donner tant de peine, pour « donner gratuitement ce qu'on a reçu gratuitement » quand il y a moyen de gagner très facilement beaucoup d'argent, notamment en chantant sur l'air oremus funèbre : « Pauvres innocents, vous dépensez votre argent en pleurant et moi je le gagne en chantant-ant ! » Et puis, vous avez aussi progressé énormément sous ce rapport, vous avez supprimé le travail humain par le mécanisme occulte ; vous avez inventé, sans même les avoir vus à l'œuvre, les saints et notre-dame, guérisseurs de tous les maux dont souffre notre pauvre humanité. Ainsi vous avez : St-Hubert, pour empêcher la rage ; St-Gilles l'éwaré, pour arrêter la danse de St-Guy ; Saint-Gérard de Magella, pour expulser un ulcère, un furoncle récalcitrant, un abcès chaud ou froid, et même pour la réussite d'un examen, ou la trouvaille d'un moyen propre à sauver un bon commerçant d'une faillite éventuelle ; Saint-Antoine de Padoue, pour trouver un mari ou un amant perdu ; Ste-Odile, pour la vue à courte et longue distance ; puis encore les bonnes Nôtres-Dames de Bressoux, de Chèvremont, de la Sarthe, à Huy ; de Montaigu,

de la Salette et de Lourdes, pour tous maux, même l'obésité des curés et la sécheresse cardiaque des béguines !

Cela justifie pleinement la sentence catholique, à propos de guérisons vous ne pouvez, dans ce but, vous adresser à un spirite, alors même qu'il peut vous venir en aide gratuitement, parce qu'il « offense Dieu, combat sa religion et méprise ses sacrements. » Oui, c'est vrai, mais seulement pour le Dieu catholique, apostolique et romain ; le Dieu colérique, vindicatif, cruel et impitoyable ; le Dieu des Jésuites, cet épouvantail imaginé et enseigné pour les besoins d'une cause qui veut l'asservissement du genre humain, par la domination occulte. Oui, de ce Dieu là, les spirites s'en moquent comme de Colin-Mallard et des enfroqués de tous genres qui enseignent et défendent cette divinité monstrueuse, basse et abjecte, ainsi que je me propose de le démontrer dans le prochain article, d'une façon irréfutable. En même temps, j'aurai l'occasion d'établir la différence diamétrale qui existe à l'avantage du Dieu des spirites, sur celui de la superstition catholique. Entretemps et pour l'amour même de votre Dieu canaille, ne dites plus qu'un Spirite conseille de faire dire une messe, parceque cela est tellement bête que je me demande si l'auteur de l'article n'est pas un pensionnaire de Gheel, ancien ou futur.

O. CONSTANT.

Erratum. — Dans mon article précédent, lire : *vo*tre affirmation au lieu de *notre*..... à la page 83, 4^e ligne.

Bibliographie

Traité d'Astrologie générale, par Robert Fludd. (De Astrologiâ), traduit pour la première fois en français, par Pierre Piobb. (1 vol. in-8°), franco 10 fr. H. Daragon, éditeur, 20, rue Duperé, Paris. (IX^e).

Ce livre qui vient de paraître fera l'objet d'un compte rendu dans un de nos prochains numéros.



Publication de l'Institut international de la Paix. III^e année.
Prix, fr. 3,50.

Adressez les demandes à l'Institut international de la Paix, à Monaco. (Principauté).



L'administration du Bulletin se charge de la vente de tous les ouvrages spirites.

Le problème de l'Être et de la Destinée, par Léon Denis

Le nouvel ouvrage sur la *Destinée* est une étude expérimentale — scientifique, philosophique et morale — des côtés mystérieux de l'être humain, des puissances cachées en lui, des moyens de les mettre en valeur. Les problèmes de la subconscience, de la double personnalité, de la mémoire profonde, avec l'enchaînement des souvenirs et acquisitions qu'elle comporte, toutes ces questions, encore si obscures, sont passées en revue, analysées et résolues avec une clarté, un esprit logique et critique, une richesse de documentation qui font de ce livre un des plus complets dans son genre. A côté de quelques faits anciens, pour la plupart oubliés, on y trouvera l'exposé de beaucoup de faits nouveaux, peu connus et même inédits accompagnés de commentaires qui en font ressortir l'importance.

La troisième partie: les *Puissances de l'Ame*, et particulièrement les chapitres sur la *Volonté*, la *Pensée*, l'*Amour*, la *Douleur*, renferment de nombreuses pages qui égalent en beauté et en éloquence, les plus remarquables passages d'*Après la mort*. D'ailleurs, on retrouvera, dans tout l'ensemble de cette œuvre, le style entraînant et coloré, en même temps que net et précis, qui a fait le succès des livres de Léon Denis.

En vente au Secrétaire de la Fédération et dans les principaux groupes.

Cours de Spiritisme aux enfants

C'est le *Dimanche 8 Décembre, à 3 heures, après-midi* que s'ouvrira au local de la Fédération, 12, rue Royale, le cours de Spiritisme aux enfants des deux sexes ; ils auront lieu les 2^o et 4^e dimanches de chaque mois.

Nous engageons les membres à y envoyer leurs enfants. Des bulletins d'inscription sont à leur disposition dans tous les groupes de Liège.

NOUVELLES

Victor Hugo Fantôme.

On lit dans le *Journal de Liège*, du Lundi 18 Novembre 1907 :

Un phénomène extraordinaire tient depuis quelques jours en émoi le monde scientifique d'Athènes. Voici les faits :

Un écrivain, M. Dimitracopoulo, qui s'occupe depuis fort longtemps de spiritisme, prétend qu'il sent continuellement près de lui un fantôme, qui l'aide dans son travail d'écrivain.

Il affirme surtout que ce fantôme, c'est Victor Hugo, dont le portrait se trouve au-dessus de la table de l'écrivain grec. Cette sensation est tellement forte que souvent, « malgré que la langue française ne lui soit pas très familière, il est poussé à écrire en français des chapitres entiers, qu'il traduit ensuite en grec. »

Pour prouver la présence d'un fantôme à côté de lui, M. Dimitracopoulo a fait venir un photographe et, en présence de plusieurs témoins, il a posé devant l'objectif.

Le résultat a été surprenant : A droite de l'écrivain, on voit une tache un peu flou, mais qui pourtant représente d'une façon caractéristique les traits d'un vieillard, et ce vieillard ressemble beaucoup à Victor Hugo.

Un comité de notabilités scientifiques a examiné avec soin la plaque et a déclaré qu'il n'y a rien d'artificiel et que l'on y distingue bien deux figures.

Souscription en faveur de la Propagande 1908

La *Fédération Spirite de Liège* va fêter en 1908 le XXX^e anniversaire de la fondation de l'Union Spiritualiste de Liège, de l'Union Spirite de Seraing et de l'Union Spirite de Liège.

A cette occasion comptons-nous donner un certain éclat à cette manifestation du Spiritisme qui aura lieu lors du Congrès Spirite le 7 Juin. Pour atteindre ce but, l'assemblée générale des membres de la F. S. L., dans sa réunion du 13 Octobre, a décidé de faire appel à tous les Spirites et à tous ceux qui ont une sympathie pour notre doctrine, en ouvrant dans le *Bulletin* et en faisant circuler des listes de souscriptions en faveur de la propagande ; les dons seront reçus au Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, et par MM. les délégués des groupes affiliés ; des listes de souscriptions sont à leur disposition.

Reçu de M. Jean Dumoulin	fr. 1,00
» d'un Anonyme	fr. 0,50
» X..	fr. 0,25

DE L'ORIGINE DES RELIGIONS

La croyance aux esprits bons ou mauvais est aussi vieille que le monde, et il est très difficile de débrouiller le chaos de légendes et de superstitions de chaque peuple, car elles foisonnent et semblent souvent absurdes. Pourtant, quelques hommes se sont atelés à ce problème, et avec des difficultés énormes, sont parvenus à y faire un peu de clarté.

Le premier de ces hommes qui ait commencé est certainement en Europe, le fameux Paracelse, alias Von Hohenheim, médecin, chimiste et théosophe. Ce Paracelse divisa les esprits des éléments, qui donnèrent lieu aux légendes, en quatre catégories : Eau, air, terre et feu. Cette classification était pour le moins osée, car de l'avis des autres auteurs, il est impossible de classer des puissances invisibles. Tous ces esprits ou divinités inférieures dit Paracelse, aiment à se mettre en rapport avec les hommes, leur rendent des services, les taquent souvent, mais ne leur font généralement que du bien, à moins qu'ils ne se sentent offensés ou blessés dans leur dignité.

Nous allons donner ici la classification de Paracelse, parce qu'elle nous paraît ingénieuse.

Esprits de l'Eau : Ondines,
Esprits de l'Air : Sylphes.
Esprits de la Terre : Gnomes.
Esprits du Feu ; Salamandre.

Comme vous voyez, cette classification est subtile, mais c'est de la haute fantaisie.

Pour en revenir à nos moutons, comme dit le vulgaire, les plus anciens livres sacrés parlant de légendes, sont pour la Scandinavie et la Germanie, les Eddas. Ce mot signifie bis-aïeule. Il y a deux Eddas, celle de Soemond et celle de Snorre. L'Edda de Soemond est un recueil de 38 chants islandais roulant sur les mythes et attribués au Scalde, Soe-

mond, Sigfusen, mort en 1133, qui les a écrits ou recueillis, c'est le plus ancien monument de la littérature scandinave.

L'Edda de Snorre, ou jeune Edda, renferme les poèmes de Snorre et les chants de Soemond dépouillés de leur rythme. L'ouvrage est de 1178-1241.

On y trouve des hymnes éclos aux temps incertains, où les Germains quittèrent les plateaux de l'Asie centrale. La valeur poétique des Eddas est immense. Il y règne un ton solennel, empreint d'une majesté sévère et terrible qui fait frémir.

Dans le siècle passé, ceux qui débrouillèrent le fatras de fables sont pour la France : Charles Nodier, pour l'Allemagne où les légendes foisonnent : les frères Grimm ; pour la Scandinavie : Andersen.

Ces hommes, très savants et très énergiques, semblèrent à leurs contemporains s'occuper vraiment de balivernes, quand au contraire ils furent les bienfaiteurs des humbles, en leur restituant leurs croyances, un peu épurées, mais toujours aussi poétiques et suaves, ne valait-il pas mieux travailler pour le peuple, de faire vibrer dans son cœur la lyre qu'y ont déposée ses ancêtres, que de lui raconter les exploits de François I^{er} ou de Frédéric Barberousse ? Quoi qu'il en soit le passé nous est devenu plus clair avec de tels hommes.

La légende française se complait uniquement dans le fantastique, tels que Lancelot du Lac, le roi Arthur, etc. Le conte allemand, scandinave, suisse et celtique, est animé d'une poésie douce et captivante, on croit entendre là, comme les échos d'une époque disparue et le murmure presque éteint des races antiques.

Par le rapide exposé ci-dessus, nous venons de voir qu'il y eut toujours deux croyances, celle des prêtres et celle du peuple, la plur vivace des deux.

Nous verrons dans le prochain article l'arrivée du sacerdoce sur la terre, ses luttes, sa grandeur et sa décadence.

F. Laloux

(A suivre).

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle* de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.

On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite *La Lumière*, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremme, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite Jean Dumoulin, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures, on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

L'Union Fraternelle de Lize-Seraing, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bresoux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Dépôt de livres spirites chez M. Oscar Corin, rue de la Baume, 202, à Seraing.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

Le Bulletin Spirite de Mons, revue mensuelle, abonnement : 1 franc ; étranger, 2 francs.

AVIS AU PUBLIC

Des Directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désireraient faire des expériences chez elles.

Cabinet public de lecture, ouvert le dimanche à 3 1/2 h., à l'Union Spitualiste, Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, Liège.
